



APPEL DE BAMAKO 9 février 2007

Les Régions francophones présentes à Bamako à l'occasion des 3èmes Rencontres internationales des Régions francophones, organisées par l'AIRF et le Haut Conseil des Collectivités Territoriales du Mali (HCCT) sur le thème *Entreprendre en Francophonie*, ont pris acte des recommandations du Secrétaire Général de la Francophonie lors du colloque du 3 novembre consacré aux Collectivités locales, actrices d'une nouvelle solidarité francophone, concernant l'importance de la coopération décentralisée francophone et le rôle des collectivités locales pour le développement d'une Francophonie de la proximité et du dialogue :

- se félicitent que cette dimension soit par ailleurs inscrite au titre des priorités du Cadre Stratégique Décennal adopté par l'OIF en 2004

- précisent que les missions et les moyens des Régions sont différents de ceux des Etats dont elles n'entendent être ni un substitut ni une alternative mais un acteur d'accompagnement dans l'action.

Les Régions francophones s'engagent à s'inspirer des recommandations suivantes dont les thèmes ont été débattus à Bamako pour éclairer leurs programmes de coopération.

En rappelant qu'*il n'y aura pas de progrès humain sans développement, ni de développement sans une activité économique soutenue*, les Régions sont conscientes qu'elles forment le socle territorial dans lequel le développement prend racine et qu'elles ont pour devoir de le fertiliser.

Dans cet esprit, elles feront porter leurs efforts sur les axes suivants :

- *participation active à la constitution d'un espace francophone de la solidarité et du développement économique au service de leur territoire et de leur population.*

- *engagement fort en faveur de la formation des hommes*, tout particulièrement celle des cadres politiques et techniques des Régions avec notamment pour objectif de les sensibiliser à la nécessité de devenir des partenaires à l'écoute du monde économique.

- *encouragement à la mise en place de nouvelles coopérations interrégionales bi ou multilatérales* dans l'objectif du renforcement du lien régional francophone, de la mobilisation des acteurs de la société civile et de la création de réseaux de solidarité et de développement économique conjoints.

- contribution à *l'installation d'une agence internationale du développement régional* au service des projets de développement des Régions, leur permettant notamment d'accéder et de bénéficier de financements internationaux pour leurs projets propres selon les priorités qui seront arrêtées par l'AIRF.